



OFFRE D'EMPLOI

Située en bordure du fleuve Saint-Laurent, sur la Rive-Sud, la ville de Candiac se distingue par son milieu de vie exceptionnel et son aménagement urbain structuré. Candiac offre une gamme diversifiée de services à ses 20 000 citoyens. Pour maintenir son haut standard, nous sommes à la recherche de personnes hautement compétentes, dynamiques et reconnues dans leur domaine.

COORDONNATEUR DES PROGRAMMES
(REPLACEMENT D'UN CONGÉ DE MATERNITÉ)
1 POSTE TEMPORAIRE, TEMPS PLEIN
Service des loisirs

DESCRIPTION SOMMAIRE

Sous l'autorité du Chef de division – Programmes, le titulaire du poste exécute diverses tâches reliées à la planification, à l'organisation, à la coordination et au suivi des activités saisonnières, dont le programme de camps de jour, de natation, ainsi que la programmation des cours et des activités de loisirs municipales selon les orientations de la Ville. Il coordonne les équipes de travail et assiste son supérieur immédiat dans diverses tâches reliées aux programmes.

DESCRIPTION DES TÂCHES

- Planifie, organise et coordonne les programmes d'activités saisonnières en collaboration avec son supérieur immédiat;
- Participe à l'élaboration, à l'organisation et à la réalisation des diverses activités en cours d'année;
- S'assure de l'application des règles de sécurité et de bonne conduite;
- Planifie et coordonne les périodes d'inscriptions, maintient les listes des participants à jour, fixe et s'assure du respect du ratio déterminé et assure le suivi des activités saisonnières;
- Assiste son supérieur immédiat dans diverses tâches reliées aux programmes;
- Participe à l'élaboration du plan de publicité des divers programmes et activités;
- Assiste son supérieur immédiat dans la diffusion et la promotion des programmes et des activités saisonnières;
- Reçoit et répond aux plaintes relatives aux activités saisonnières et en informe son supérieur.

- Assiste son supérieur dans l'embauche du personnel;
- Coordonne le travail du personnel dans l'organisation et la réalisation des activités;
- Participe à la formation du personnel;
- Participe à la préparation et à l'animation des réunions avec le personnel;
- Complète et transmet les feuilles de temps du personnel;
- Participe à l'évaluation du personnel et propose des interventions, au besoin;
- Prépare la liste du matériel nécessaire au bon déroulement des activités saisonnières;
- Voit à l'acquisition du matériel pour les programmes saisonniers;
- Tient à jour un inventaire du matériel et s'assure qu'il soit en bonne condition;
- S'assure que les équipements et les locaux soient utilisés selon les normes;
- Assure le suivi des dépenses reliées aux activités saisonnières en fonction des budgets accordés et en informe son supérieur immédiat;
- Participe à l'évaluation de l'ensemble des activités saisonnières et du travail effectué par le personnel et émet des recommandations d'amélioration auprès de son supérieur immédiat;
- Effectue toute tâche jugée pertinente par son supérieur.

EXIGENCES DU POSTE

- Diplôme d'études collégiales en techniques d'intervention en loisirs;
- Minimum de trois (3) années d'expérience pertinente;
- Toute expérience équivalente peut être considérée.

AUTRES EXIGENCES

- Connaissance des logiciels de la suite Microsoft Office;
- Connaissance de la langue anglaise parlée;
- Connaissance des logiciels de loisir, un atout;
- Compétences recherchées : bon jugement et sens développé du service à la clientèle, sens de l'organisation et de la planification, rigueur professionnelle, sens des responsabilités et autonomie, capacité à résoudre des problèmes, aptitudes à travailler en équipe, capacité à communiquer efficacement par écrit et oralement.

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent soumettre leur curriculum vitae au plus tard le **29 février 2016** :

Par la poste :

Ville de Candiac – Service des ressources humaines
100, boulevard Montcalm Nord
Candiac (Québec) J5R 3L8

Ou par courriel : rh@ville.candiac.qc.ca

Seuls les candidats retenus seront contactés. Il est à noter que le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.